

Comment vivez-vous la laïcité ?

1) Comme un héritage intimement lié à mon athéisme :

« Convertie » à l'athéisme depuis ma seule année de catéchisme consentie par des parents qui voulaient faire plaisir à ma grand-mère paternelle, une authentique « sainte femme » qui ne pouvait se douter que ma première séance de confession, vécue comme une intrusion aussi violente qu'insupportable dans ma jeune vie intime, serait aussi la dernière.

Confortée dans cette conviction par :

- le cas de ma grand-mère maternelle, exclue de la chorale de l'église du Suquet suite à un divorce salvateur mais peu goûté par les autorités ecclésiastiques des années 40
- Une maman institutrice (à l'école publique) et un papa cheminot syndiqués (et pas à la CFTC) et habitués des cortèges printaniers
- Un oncle également enseignant, un authentique hussard noir de la République membre actif de la Libre Pensée

Avec ce lourd passif, peu de chance d'échapper à un concept de laïcité invité à tous les repas de famille, où l'on « bouffait du curé » avec un bel appétit !

Ajoutons à cela : Un compagnon de vie séminariste repenté grand connaisseur de toutes les arcanes du catholicisme et revenu de tous ses détours et vous l'aurez compris, athéisme et laïcité se sont imposés pour moi comme des valeurs phares !

2) Comme un combat, et malheureusement pas un combat d'arrière-garde (comme on voudrait nous le faire croire) :

- Née 2 ans après la loi Debré de 1959 accordant un large financement public à l'école privée et membre de la famille décrite précédemment, toutes conditions

réunies pour entrer dans une laïcité de combat sous la bannière de l'école publique.

- Entrée dans l'Education Nationale en 1982, 2 ans avant les manifs monstres des partisans de l'école privée catholique (plus d'un million de personnes dans la rue, se découvrant pour la première fois une âme de contestataires !) en réponse au projet de loi Savary qui prétendait enfin réformer le financement de l'école privée organisé par la loi Debré et prévoyait l'organisation d'un service public d'éducation unifié et laïque. Au slogan des partisans du privé « *L'école libre vivra !* », nous avons opposé dans nos contre-manifs celui de « *La seule école libre, c'est l'école publique !* », en vain puisqu'afin de ne pas rallumer la guerre scolaire, un gouvernement socialiste déjà en perte de vitesse et de conviction préféra lâchement retirer ce projet de loi en juillet 84. Et ne parlons même pas de l'abrogation du concordat en Alsace-Lorraine, qui n'est revendiqué par aucun gouvernement depuis lors.
- Or, ce combat est toujours d'actualité car même si par son financement en grande partie public l'école privée catholique sous contrat s'est trouvée soumise à l'obligation d'appliquer les programmes nationaux, elle continue d'appliquer 3 filtres qui vont à l'encontre de l'équité et de la laïcité : 1) Elle est **payante** 2) Même si elle se targue d'être ouverte à toutes les croyances ou non croyances, elle n'est pas soumise à l'**obligation** d'accueillir tous les élèves 3) Elle n'est pas soumise à la **sectorisation**, ce qui contribue à la ghettoïsation des établissements publics situés dans des secteurs dits « à problème » et de renforcer l'entre-soi non pas religieux mais social en captant les enfants de familles évidemment pas spécialement catholiques mais soucieux d'éviter à leurs enfants de frayer avec les « sauvagions » des quartiers populaires.
- Toujours d'actualité également sous des présidents de la V^o République qui n'hésitent pas à revendiquer les « racines chrétiennes » de la France puis sous un ministre Blanquer qui sous une laïcité de façade, se trouve en lien avec les milieux catholiques les plus conservateurs (soutien à SOS Education, lutte contre les ABC de l'égalité, Fondation pour l'école et Espérance banlieues dirigée par des proches de la mouvance catholique intégriste et qui cherchent

à se faire financer par de l'argent public, calamiteuse campagnes d'affiches prétendûment en faveur de la laïcité présentant l'immigration comme une menace au vivre-ensemble et la laïcité comme un remède à ces fractures supposées...)

- Un combat encore complexifié et alourdi par un **dévoiement récent de la laïcité** par les partisans d'une droite et extrême-droite décomplexées pour qui elle devient le masque du racisme et de la discrimination et le prétexte à stigmatiser tous les musulmans. Car si la laïcité vise à préserver les institutions républicaines de l'influence de la religion, elle n'a pas vocation à attaquer les individus, dont la liberté de croire ou ne pas croire doit être protégée.

3) Enfin, je vois la laïcité comme un mode de vie :

Car comme la laïcité à l'école garantit le respect de toutes les croyances et non croyances, la laïcité dans ma vie me permet d'ouvrir régulièrement ma porte et ma table à toutes sortes de croyants et non croyants, dont celles et ceux qui sont à cette table avec moi, et avec qui je n'ai pas fini de partager du pain (non bénit), du vin (sang du peuple plutôt que du Christ) et des spécialités gastronomiques de toutes obédiences pimentées par des débats toujours aussi animés que fraternels !